

Québec, le 27 novembre 2015

PAR TÉLÉCOPIEUR

[REDACTED]

Madame [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents

V/Réf. : [REDACTED]

N/Réf. : 0801-01-2015-274

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 9 novembre 2015, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie de tout document qu'il pourrait détenir concernant le Camping Lac du Repos (NEQ : 1145743101), pour la propriété située au 5715, rang de la Rivière Nord, à Saint-Jean-Baptiste.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient deux dossiers fermés concernant votre demande :

- SAI-Q-035353-9705;
- SAI-Q-035355-9705.

Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie des plunitifs de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

... /2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information une révision de cette décision. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitifs et avis de recours